

Hubert OTT

Député du Haut-Rhin

*Commissaire au développement durable et
à l'aménagement du territoire*

Monsieur Franck LEROY

Président

Région Grand Est

1 place Adrien ZELLER

67000 STRASBOURG

Paris, le 15 mars 2023

Monsieur le Président,

Cher Franck,

Je vous invite à trouver en pièce jointe, copie des courriers adressés ce jour aux Ministres de l'Intérieur et des Outre-mer, Monsieur Gérald DARMANIN, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Monsieur Pap NDIAYE, du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Monsieur Olivier DUSSOPT et à la Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Madame Carole GRANDJEAN, relatif au projet de fermeture du lycée professionnel et polyvalent Charles de Gaulle de Pulversheim.

Ce lycée situé au cœur de notre ancien bassin potassique qui a fait les grandes heures de l'industrie alsacienne, porte aujourd'hui l'héritage de ce passé industriel et de ses savoir-faire. Il incarne désormais notre ambition productive.

Aujourd'hui plus que jamais, il est malvenu de se réfugier derrière une logique comptable, au demeurant discutable, pour renforcer une centralisation vers les pôles urbains. Les choix politiques doivent s'appuyer sur des réflexions qui se font bassin de vie par bassin de vie, dans la proximité. Encourager les dynamiques porteuses d'avenir pour nos jeunes et les entreprises locales doit être notre boussole.

Le lycée Charles de Gaulle, reconnu pour ses formations et enseignements de qualité dans les domaines industriels comme la chaudronnerie ou l'électricité, ainsi que dans la filière spécifique de la sécurité, a réussi à créer un écosystème offrant à nos élèves et à leurs professeurs des conditions optimales.

C'est pourquoi le projet de la Région Grand Est de fermer brutalement ce lycée d'excellence avec un redéploiement hasardeux de ses filières vers d'autres sites du département n'est ni compréhensible ni acceptable. Cette décision, qui fait l'impasse sur une considération essentielle, celle de l'humain, repose uniquement sur une logique comptable, de surcroît très contestable.

En espérant que ces interventions contribueront à remettre en cause cette décision de fermeture d'un lycée d'excellence, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Très cordialement

Hubert OTT

PJ : 2

Copie conforme :

- A Monsieur Frédéric BIERRY, Président de la Collectivité européenne d'Alsace
- Aux Conseillers régionaux alsaciens du Grand Est
- Aux Conseillers d'Alsace

Hubert OTT

*Député du Haut-Rhin
Commissaire au développement durable et
à l'aménagement du territoire*

Monsieur Frédéric BIERRY
Président
Collectivité européenne d'Alsace
100 avenue d'Alsace
678006 COLMAR

Paris, le 15 mars 2023

Monsieur le Président,

Cher Frédéric

Je vous invite à trouver en pièce jointe, copie des courriers adressés ce jour aux Ministres de l'Intérieur et des Outre-mer, Monsieur Gérard DARMANIN, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Monsieur Pap NDIAYE, du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Monsieur Olivier DUSSOPT et à la Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Madame Carole GRANDJEAN, relatif au projet de fermeture du lycée professionnel et polyvalent Charles de Gaulle de Pulversheim.

Ce lycée situé au cœur de notre ancien bassin potassique qui a fait les grandes heures de l'industrie alsacienne, porte aujourd'hui l'héritage de ce passé industriel et de ses savoir-faire. Il incarne désormais notre ambition productive.

Aujourd'hui plus que jamais, il est malvenu de se réfugier derrière une logique comptable, au demeurant discutable, pour renforcer une centralisation vers les pôles urbains. Les choix politiques doivent s'appuyer sur des réflexions qui se font bassin de vie par bassin de vie, dans la proximité. Encourager les dynamiques porteuses d'avenir pour nos jeunes et les entreprises locales doit être notre boussole.

Le lycée Charles de Gaulle, reconnu pour ses formations et enseignements de qualité dans les domaines industriels comme la chaudronnerie ou l'électricité, ainsi que dans la filière spécifique de la sécurité, a réussi à créer un écosystème offrant à nos élèves et à leurs professeurs des conditions optimales.

C'est pourquoi le projet de la Région Grand Est de fermer brutalement ce lycée d'excellence avec un redéploiement hasardeux de ses filières vers d'autres sites du département n'est ni compréhensible ni acceptable. Cette décision, qui fait l'impasse sur une considération essentielle, celle de l'humain, repose uniquement sur une logique comptable, de surcroît très contestable.

En espérant que ces interventions contribueront à remettre en cause cette décision de fermeture d'un lycée d'excellence, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

PJ : 2

Copie conforme :

- A Monsieur Franck LEROY, Président de la Région Grand Est
- Aux Conseillers régionaux alsaciens du Grand Est
- Aux Conseillers d'Alsace

*Avec tout mon engagement,
ma fidélité, mon amitié*

Hubert OTT

